



N U M E R O

8

L'ABLUTIEN



JUILLET 1993

POTHELET



- TERRASSEMENT
- TRAVAUX PUBLICS
- DEMOLITION
- TRAVAUX VITICOLES

26 54 02 88

28, Rue Léon BOURGEOIS
51530 PIERRY

Le Mot du MAIRE



A l'instant où j'écris ce mot, je suis encore sous le charme du spectacle de danse donné par la quarantaine d'enfants de l'Association sports et loisirs ablutienne, ce vendredi 2 Juillet. Une illustration des richesses de la jeunesse, tout comme le fut la soirée "théâtre" au début de l'année et comme le sera la participation des équipes poussins et minimes au prochain championnat de football.

Toutes ces activités nécessitent un investissement en argent, quelque peu, mais surtout en temps et je remercie vivement les personnes qui apportent leur concours à l'encadrement et à l'organisation de ces différentes manifestations.

Mais leur dévouement est récompensé lorsque les enfants, par leur simplicité, leur naturel apportent en cette période difficile, un certain réconfort.

Après les enfants, parlons de leurs grands parents qui sont à la recherche d'un président pour le Club du Troisième Age, Monsieur André Soyeux ayant décidé de laisser sa place après plus de dix ans d'activité. L'association ne doit pas disparaître : la journée des anciens organisée par le centre communal d'action sociale en démontre la nécessité.

Maintenant quelques mots sur un sujet toujours actuel : l'alimentation en eau potable.

Après douze mois de démarches, de négociations et de réunions, les premiers coups de pelleuse viennent d'être donnés. Grâce au regroupement des communes de Brugny-Vaudancourt et de Saint Martin d'Ablois, le montant des subventions obtenues, soit 46%, permettra de maintenir un prix de vente acceptable.

Les premières gouttes de cette nappe arriveront à vos robinets vers la fin de l'été.

Ce dossier à peine terminé, un autre s'ouvre : la rénovation de la salle des fêtes.

Là encore, cette réalisation s'impose et je peux vous assurer qu'elle sera entreprise au mieux de vos intérêts. La décision sera arrêtée après une étude technique adaptée aux finances communales.

Toujours à votre écoute, je souhaite que ce journal vous permette de vivre avec votre commune.

BUDGET PRIMITIF 1993

Acte essentiel de l'année, le budget primitif indique les orientations définies par le Conseil Municipal : continuer à développer les services et les activités tout en maintenant une fiscalité raisonnable.

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DÉPENSES :

- Denrées et Fournitures (<i>Combustibles : 55 000 - Fournitures scolaires : 52 500</i>)	181 800, 00 F
- Frais de Personnel (<i>Salaires et Charges</i>)	878 204, 00 F
- Impôts et Taxes	54 760, 00 F
- Travaux et Services extérieurs (<i>Ordures ménagères : 217 000 - Electricité : 140 000</i>)	878 434, 00 F
- Participations et Contingents (<i>Aide sociale versée au département : 129 811</i>)	269 811, 00 F
- Allocations et Subventions (<i>Centre communal d'action sociale : 25 000 - Classe de neige : environ 20 000</i>)	90 000, 00 F
- Frais de Gestion Générale (<i>Fêtes et Cérémonies : 79 000 - Indemnités de fonction : 78 000</i>)	232 500, 00 F
- Frais Financiers (<i>Intérêts des emprunts</i>)	555 437, 00 F
- Prélèvement pour les dépenses d'investissement	615 852, 00 F
	<hr/>
	3 756 798, 00 F

RECETTES :

- Produits de l'Exploitation (<i>Redevance Assainissement : 47 000</i>)	69 000, 00 F
- Produits Domaniaux (<i>Location chasse : 53 000</i>)	103 000, 00 F
- Produits Financiers (<i>Produits de l'eau : 130 000</i>)	130 000, 00 F
- Recouvrements et Subventions (<i>Personnel en arrêt : 87 000</i>)	185 915, 00 F
- Dotations versées par l'Etat	1 098 011, 00 F
- Impôts Indirects	18 500, 00 F
- Contributions Directes	2 152 372, 00 F
	<hr/>
	3 756 798, 00 F

SECTION D'INVESTISSEMENT

DÉPENSES :

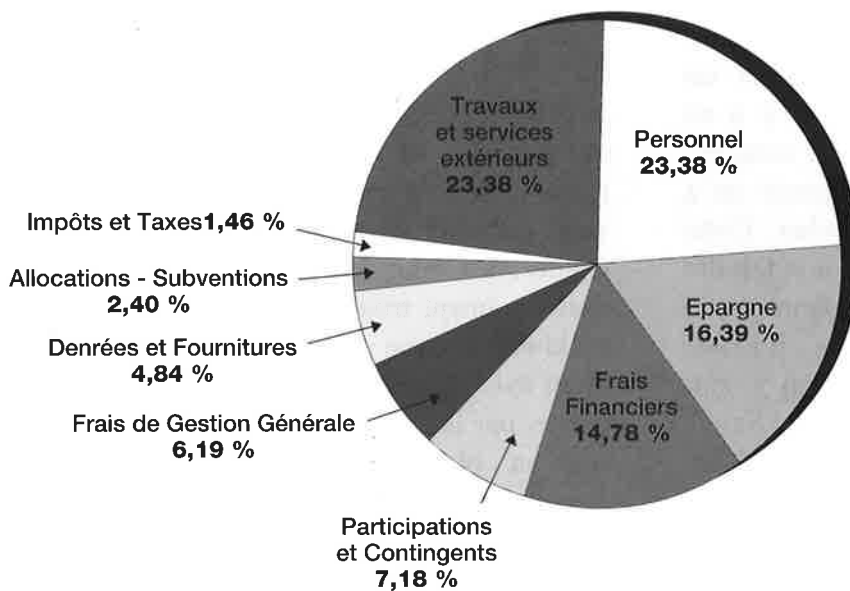
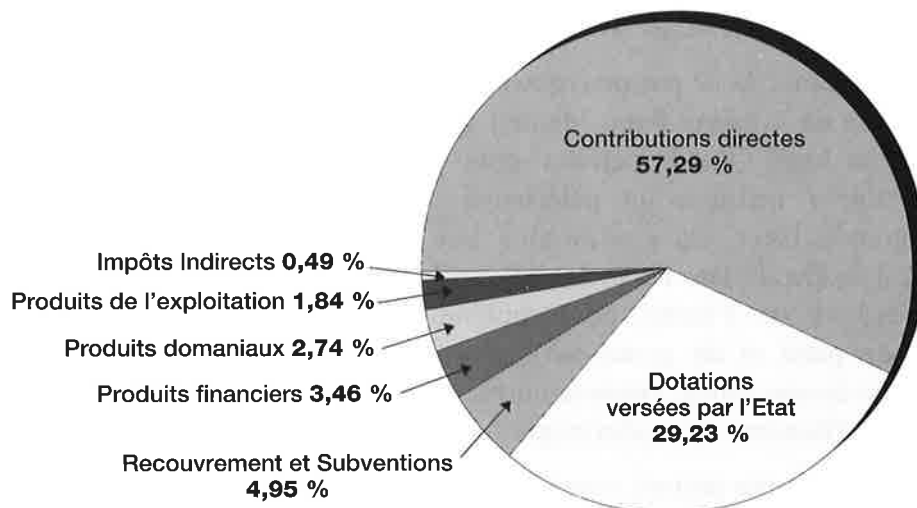
- Remboursement d'Emprunts (<i>Part Capital, dont solde emprunt T.V.A. travaux Mairie : 310 000</i>)	762 141, 00 F
- Travaux de Bâtiment et de Génie Civil (<i>Logement refuge des cheminots : 95 630, Abri bus du Sourdon : 18 000, Provision aménagement Salle des Fêtes : 200 000</i>)	313 630, 00 F
- S.Y.V.O.S.E.R. (<i>Investissement collèges</i>)	136 103, 00 F
- Syndicat du cubry	55 375, 00 F
- Acquisition de biens meubles et immeubles (<i>tondeuse : 35 500</i>)	37 670, 00 F
- Plantations	8 000, 00 F
- Divers	198, 00 F
	<hr/>
	1 313 117, 00 F

RECETTES :

- Prélèvement sur recettes de fonctionnement
- Fonds de compensation T.V.A.
- Vente terrain lotissement La Foulerie
- Remboursement annuités Société des eaux

615 852, 00 F
442 809, 00 F
244 848, 00 F
9 608, 00 F

1 313 117, 00 F

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT**RECETTES DE FONCTIONNEMENT**

Les alentours de Saint - Martin...

La pierre de Saint-Mamert, la pierre aux Chèvres, noms qui font rêver un romancier ou un poète, constituent les curiosités naturelles de VINAY.

En première ligne, la pierre de Saint-Mamert. Sur le sommet des pâtis communaux, en longeant la forêt d'EPERNAY de l'Est à l'Ouest, un rocher colossal frappe tellement la vue, que la curiosité en est fortement attirée et qu'on l'examine en tous sens. Tout d'un coup on pénètre à l'intérieur et on découvre les traces d'une habitation, où il y a eu cuisine avec four et cheminée et pièce à coucher, c'est-à-dire qu'avec une grossière maçonnerie on a utilisé les anfractuosités de l'énorme rocher. Cette adaptation moderne est certainement due à la famille BEAUCHARD, de VINAY, qui a habité cette pierre de père en fils, pendant cent cinquante ans : il existe encore des descendants de cette famille qui y sont nés et y ont passé leur enfance. Quant à Saint-Mamert et aux ermites qui lui ont succédé, il est probable qu'ils se sont contentés de la nature, qui avait creusé des abris dans le coeur du rocher.

Abordons maintenant cette question de Saint-Mamert qui doute, qui est enveloppée d'incertitudes et prête à bon nombre de suppositions, dont quelqu'une au moins doit aller au vrai. Mais le fait de la pierre Saint-Mamert, habitée par des ermites qui s'y sont succédé, est certain, prouvé du reste par des documents écrits ou même verbaux.

Il est dommage, toutefois, de ne pas pouvoir donner créance à la légende de la pierre Saint-Mamert que je vais citer tout au long. Quel bel endroit pour y bâtir une chapelle, y instituer un pèlerinage ! Comme cette grande forêt, cette admirable vue élèverait la foi qui résiderait dans l'âme des pèlerins ! Saint-Mamert, évêque de Vienne, en Dauphiné, homme de grande piété et de grand savoir, une brillante illustration de son temps, mériterait bien, en effet, qu'on lui fasse l'honneur d'un pèlerinage.

Malheureusement, il n'est pas prouvé, comme le veut la légende, qu'il ait quitté sa ville pour fuir les persécutions communes à ce temps, et venir se retirer dans la grotte Saint-Mamert. Cependant, les

dernières années de sa vie sont restées inconnues, comme on le dit dans la Vie des Saints par Godescart, qui fixe néanmoins sa mort à 477. Faut-il admettre que c'est dans cet espace de temps qu'il serait venu se réfugier dans ce rocher et qu'il y aurait vécu en ermite et en pierres jusqu'à ce que, les temps redevenus plus calmes, il lui eût été permis de retourner en son diocèse. Voilà justement ce qu'il faudrait pouvoir éclaircir.

Je place ici l'essence de cette légende : Saint-Mamert évêque de Vienne, obligé, sous le coup de persécutions, de quitter son siège vers l'an 475, serait venu chercher un asile provisoire dans le nord des Gaules. La main de la Providence, en ces temps excessivement troublés, l'aurait conduit à ce rocher où la nature avait creusé un véritable asile. Alors, le Saint évêque, séduit par la beauté de ce site, par le calme, par la fertilité qui régnaient en ce lieu, aurait fait sa résidence des flancs du gigantesque monolithe, auquel la piété de l'époque aurait attaché son nom.

Je passe à une autre version qui se rapproche peut-être plus de la vérité : la châtellenie d'Epernay releva autrefois de l'archevêché de REIMS. On part de ce fait pour dire que Saint Rémi, qui, d'après son testament, possédait une plantation de vignes d'une certaine étendue sur ce point de la contrée appelé même de nos jours, l'évêché, a installé un ermite dans cette retraite, avec mission de surveiller son vignoble. Cette dernière donnée paraît très admissible, puisque cet ermitage a véritablement existé, possédé des ermites presque sans interruption jusque dans la première moitié du XVIII^e siècle. Où la supposition devient peut-être bien imaginative, c'est quand on avance que Saint Rémi, reconnaissant à ce coteau une exposition précieuse pour la culture de la vigne, fit venir de Vienne (Isère), du plan, bien sur très estimé, et que, pour ce faire, il s'est adressé à son collègue Saint-Mamert, évêque de Vienne : qu'enfin, par reconnaissance pour sa gracieuseté, il aurait donné le nom du Saint à sa plantation. Cette autre version, pour plaire, n'en est pas mieux fondée que l'autre.

Où est l'exacte vérité, je le répète, c'est dans la formation de l'ermitage à cet endroit.

Si l'on se reporte aux premiers siècles, il n'y a là rien d'étonnant. Les couvents n'étaient pas encore fondés et c'est ce qui explique que les religieux d'alors vivaient dans l'isolement. Tel choisissait une caverne pratiquée dans un rocher, tel autre, le fond impénétrable d'une forêt où il se faisait une habitation composée de branches d'arbres, de feuillage et de mousse. Les uns et les autres se livraient à quelque culture, quand ce n'était pas exclusivement aux soins et au soulagement des infirmes, des malades, en un mot de toutes les infortunes.

En dehors de ces travaux et de ces soins, ils mettaient leur bonheur dans la méditation et la prière.

Je citerai deux faits qui établissent bien qu'il y a eu des ermites à la pierre de Saint-Mamert :

Au XIV^{ème} siècle, l'ermitage de Saint-Mamert se trouvant vacant, les habitants de Vinay adressèrent une demande à l'archevêque de REIMS pour qu'il veuille bien remédier à cette situation et y installer un nouvel ermite. Le document qui le constate se trouve encore dans les mains de l'honorable famille GODART, d'EPERNAY, dont l'un des membres, M. GODART-ROGER, fut un remarquable chercheur d'origines historiques et un intelligent amateur d'antiquités.

Le deuxième fait est une lettre d'un nommé Mennesson, curé d'EPERNAY, en date du 6 Août 1674 ; voici son contenu :

"L'ermitage de Saint-Mamert étant vacant par la mort du frère Louis ROLLAND, il est nécessaire de remplir ledit ermitage de quelque ermite craignant Dieu et de bon exemple.

C'est pourquoi frère Claude LEMAIRE est prié par le curé d'EPERNAY de vouloir bien l'accepter pour y servir Dieu, afin que ledit ermitage ne tombe point entre les mains des séculiers, et ne puisse être profané ; le tout sous l'agrément de Monseigneur l'évêque de SOISSONS ou de son grand vicaire, sous lequel ledit saint ermite... (resté illisible)... jusqu'à présent."

Signé : MENNESSON, Curé

On voit par cette lettre que VINAY n'a pas toujours fait partie du diocèse de REIMS.

Ne faut-il pas se demander non plus si cet ermite n'a pas été le dernier, puisque, comme il a été dit ci-dessus, la famille BEAUCHARD, de VINAY, a habité cette pierre pendant l'espace de cent cinquante ans, jusqu'en 1848 ?

D'un autre côté, on parle de pèlerinages qui se faisaient autrefois à la source dite de Saint-Mamert, située au-dessous de la grotte. Cette source passait pour guérir de la fièvre. On tient encore le témoignage de ces pèlerinages d'une veuve SAURON-MOREAU, d'Ablois, âgée de 72 ans, qui elle-même le tenait de sa mère.

Autre fait curieux. Monsieur TAUSSERAT-RADEL, dont j'ai déjà eu l'occasion de parler, a entendu dire à son père, qu'un de ses aïeux avait été servant de messe d'un ermite, à l'ermitage même.

Au dernier moment, j'ai recueilli ce fait d'après les mémoires de François STAPART, notaire au bailliage d'EPERNAY, c'est qu'autrefois faisait partie d'EPERNAY le faubourg ou écart de la Ramée, à plus d'une grande lieue de la ville, au-dessus de VINAY. Il y a environ quinze ans, on pouvait y voir encore une maison assez importante ; les vignes de la contrée s'appellent même aujourd'hui : La Haute et la Basse Ramée.

Près de là et à l'extrémité de la forêt était un ermitage, avec chapelle et pèlerinage, le tout dédié à Saint-Mamert.

François STAPART emploie le mot fameux en parlant de ce pèlerinage. Enfin, ermitage, chapelle, pèlerinage, après avoir subsisté jusqu'à la fin du XVII^{ème} siècle, ont été abolis par Monseigneur le TELLIER, archevêque de REIMS.

Le dernier ermite est mort vers 1708. Cette relation est donc précieuse en ce qui concerne la pierre et l'ermitage de Saint-Mamert.

Le spectacle qu'on a de la pierre de Saint-Mamert est admirable. Ce silence majestueux de la forêt qu'on a derrière soi, ce rocher qui semble d'un âge antédiluvien, et, s'il roulait, émiettrait tout sur son passage, cette crête élevée d'où vous dominez un panorama à perte de vue, vous causent une impression charmante. Vous embrassez à vos pieds d'immenses et superbes coteaux de vignes : monts, ici, vallons, là ; beaucoup plus bas de vertes et veloutées prairies, et le Sourdon déroulant ses

capricieuses lignes à travers la saulaie ou les peupliers élancés ; sur les collines, en face, les villages pittoresquement assis de BRUGNY, CHAVOT, ainsi que leurs églises et l'antique manoir où réside un de Clermont-Tonnerre, qui accentuent mieux encore leur pittoresque : à votre droite, le village de VINAY, apportant sa bonne note dans l'ensemble ; l'intéressant bourg d'Ablois, la grosse tour carrée et le clocher élevé de son église, et, dans le lointain, la sombre épaisseur des forêts.

De la pierre de Saint-Mamert, enfin, comme des Meulières, comme de Montbayen, vous voyez les mêmes objets et vous n'avez pas les mêmes aspects.

Avant de quitter la contrée, un mot sur la pierre aux Chèvres. C'est un point très élevé des pâtis de VINAY ; on s'en fera facilement une idée, en sachant que de cette hauteur on découvre les flèches de Châlons et de l'Epine, il est vrai, lorsque le temps est clair, lorsque le soleil anime le paysage.

Informations diverses...

SECRÉTARIAT DE MAIRIE :

En Août 1993, le secrétariat de mairie sera ouvert les lundi, mercredi, vendredi et samedi de 9 heures à 12 heures.

En cas d'urgence s'adresser au Maire ou aux Adjointes.

BENNES A MONSTRES :

Réservées aux particuliers et aux objets qui ne peuvent être collectés par le service des ordures ménagères.

CONCOURS DES VILLAGES ET MAISONS FLEURIS :

SAINT-MARTIN D'ABLOIS se classe à la 6ème place.

La Résidence des Professions Libérales obtient le 5ème rang.

HOTEL - RESTAURANT à caractère typique champenois

L'Auberge Champenoise

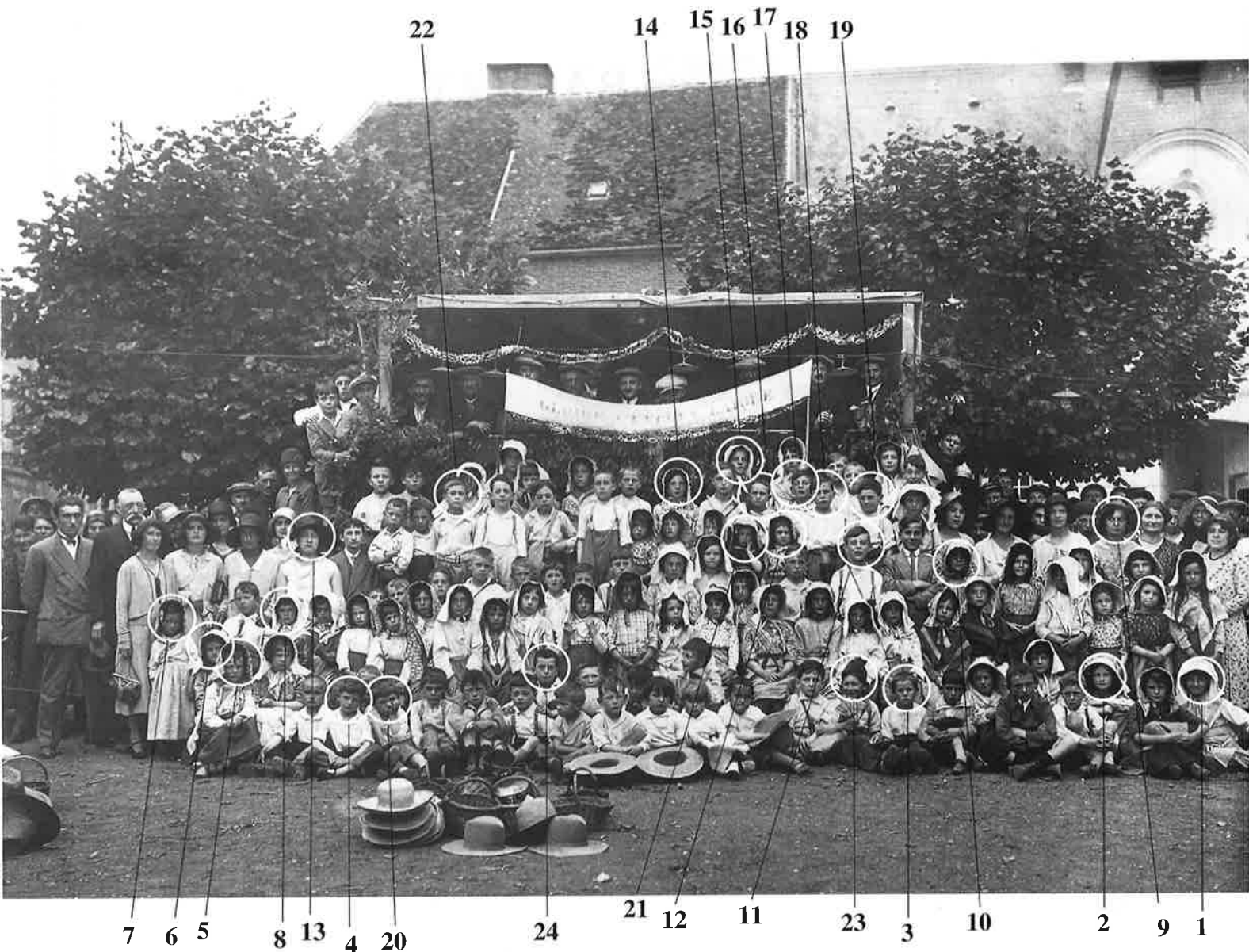
51530 MOUSSY

Tél. : 26 54 03 48

Diner dansant aux Chandelles le Week-end



Avis de recherche...



1: Mme Paulette DROMARD - 2: Mme Jacqueline DIDIER - 3: M. Daniel CELLIER - 4: M. Robert SAURON - 5: Mlle Suzanne DIOT -
 6: Mme Yvonne DIDIER - 7: Mme Mireille BENARD - 8: Mme Gisèle MOREAU - 9: Mme Micheline RICHOUX - 10: Mme Madeleine JOBERT
 11: M. Marcel FOUJU - 12: Mme Simone JAMART - 13: Mme Andrée VANDENBERG - 14: Mme Jacqueline HUOT - 15: Mme Reine CEZ
 16: M. Camille DESMOULINS - 17: M. André SOYEUX - 18: M. Pierre SAURON - 19: M. Maurice DIOT - 20: M. André MESLAT - 21: Mme Marcelle DIOT

Une pensée pour Messieurs : Michel DESTREZ (22) - Marcel SOYEUX (23) - Julien DUCOS (24).



Quelques années plus tard...

le 8 Mai 1993

“ Le Petit Bar ”

Jeannine BACART

51530 Saint-Martin d'Ablois

Tél. : 26 59 94 66



“ Le Saint-Martin ” Hôtel Restaurant

Bar-Tabac-Loto-PMU - Presse-Vidéo
Restauration rapide

63, rue Julien Ducos
51530 Saint-Martin d'Ablois

 26 59 90 55

Métallerie Michel Sauron

14, rue des Meulières - Saint-Martin d'Ablois



RENAULT
DES VOITURES
A VIVRE

Votre agent RENAULT

Garage H. SOUVERAIN

REPARATIONS ET VENTES MATÉRIELS AGRICOLE, VITICOLE
MOTOCULTURE STAUB ET HONDA
RÉPARATIONS TOUTES MARQUES

27, Avenue de Paris - SAINT-MARTIN D'ABLOIS Tél. 26 59 96 18

c
o
n
f
i
s
e
r
i
e

Boulangerie - Pâtisserie

D. Rioblanc

15, Place Général de Gaulle
Saint-Martin d'Ablois

Tél. 26 59 94 30

b
l
a
n
c
e
s

ASSURANCES



Tél. 26 54 38 22



TOUTES ASSURANCES : Vie, Retraite, Gestion de patrimoine,
Voiture, Multirisque habitation ...

6, Avenue Paul Chandon - 51200 EPERNAY

ETAT CIVIL

NAISSANCES

Anaïs DOUCET
12 Janvier 1993

De Philippe DOUCET et de Nathalie BELLORGEY
1, Rue de la Presle

Sébastien BAUDET
17 Janvier 1993

De Denis BAUDET et de Brigitte HERY
33, Rue des Sources

Aurore CEZ
25 Février 1993

De Jany CEZ et de Nadine ROCHE
18, Rue des Remparts du Nord

Gabin BOONEN
12 Mars 1993

De Eric BOONEN et de Luisa RODRIGUES DE SA
94, Rue Julien Ducos

Adrien REBEAUD
26 Avril 1993

De Gérard REBEAUD et de Isabelle ROUCOU
27, Rue des Rochettes

Jérémy PLUVINET
4 Mai 1993

De Patrice PLUVINET et de Agnès BLANVARLET
21, Rue des Rochettes

Arthur LALOUELLE
28 Mai 1993

De Jean-Pierre LALOUELLE et de Véronique DESMOULINS
50, Route de Vinay

Quentin LEFEBVRE
5 Juin 1993

De Christophe LEFEBVRE et de Laurence CEZ
1, Rue du Moulin Bleu

Ludivine RIOBLANC
18 Juin 1993

De Dominique RIOBLANC et de Isabelle THOMIN
3, Rue David

MARIAGES

Thierry CHOQUART et Edwige CEZ le 3 Avril 1993

Bruno LEVY et Valérie HOYON le 24 Avril 1993

Stéphane DEMAY et Blandine DIDIER le 15 Mai 1993

Frédéric ELLNER et Patricia SOUVERAIN le 22 Mai 1993

Dany COLLET et Christelle BEGEY le 29 Mai 1993

Christophe GAFFOGLIO et Sylvie VETU le 26 Juin 1993

DÉCÈS

Mr GRASSET Jules, le 5 Janvier 1993 (Transcription)

Mr MICHAUT Marcel, le 10 Février 1993

Mme LORQUET Lucienne veuve BLANCHE, le 2 Mars 1993 (Transcription)

Mme ANDRE Germaine veuve LEGRAND, le 25 Mars 1993

Mme BONNOT Germaine veuve RICHARD, le 4 Mai 1993

Mr TRUCHON-BARTES Benjamin, le 1er Mai 1993 (Transcription)

Mme MOUTAUD Henriette veuve CORNET, le 19 Mai 1993 (Transcription)

Mme HUOT Paulette veuve WEYMEERSCH, le 25 Mai 1993 (Transcription)

Mr MATHIEU André, le 14 Juin 1993 (Transcription)

Mme DAUTELLE Cécile veuve LAURENT, le 24 Juin 1993.



2 Mai 1993

4ÈME MARCHÉ AUX FLEURS

*organisé par le C.F.A.A.
"Les Doigts Verts"*

8 Mai 1993

*Le discours de
M. le Ministre des Anciens Combattants
est lu par les enfants.*



5 Juin 1993

*Exercice Incendie
à l'École de Garçons*

LOCALE

6 JUIN 1993

PROFESSION DE FOI

L'abbé RAVAUX et les Communiant



13 JUIN 1993



LE REPAS DES ANCIENS



26 JUIN 1993
FINALE
DU TOURNOI DE TENNIS

2 JUILLET 1993
SPECTACLE DE DANSE...



*par
les Demoiselles
de
l'A.S.L.A.*

La vitesse... c'est dépassé

Le Préfet de la Région " CHAMPAGNE-ARDENNE "

Préfet du Département de la Marne

à

Mesdames et Messieurs les Maires du Département de la Marne

Vitesse excessive des véhicules en agglomération :

En 1992, dans la Marne, 240 piétons ont été victimes d'accidents de la circulation, soit plus de 11 % du total des victimes. La vitesse excessive des véhicules en agglomération est à l'origine de ces accidents.

Il est donc rappelé aux automobilistes et aux motocyclistes que la vitesse en agglomération est limitée au **maximum** 50 km/heure.

Cette limitation de vitesse constitue, je le répète, le **maximum** autorisé.

Or, il est constaté dans les principales villes du Département des vitesses à l'évidence inadmissibles. D'une manière générale, par habitude mauvaise, par impatience regrettable ou par insouciance coupable, la circulation en ville est trop rapide.

Je renouvelle les conseils de prudence et je souligne que les sanctions prévues par la Loi en cas de dépassement de la vitesse autorisée (retrait de points, amendes de 1 300 francs minimum, suspension du permis de conduire) sont appliquées dans toute leur rigueur.

Au demeurant ces vitesses trop élevées ne servent à rien.

Dans la plupart des cas les véhicules se retrouvent au feu rouge suivant et les risques pris sont inutiles: le gain d'espace - donc de temps - est inexistant.

Il y a lieu de bien prendre conscience de l'inutilité de la vitesse excessive en agglomération qui relève en définitive d'une insuffisante appréciation de la réalité.

Jean-Paul MARTY

COUVERTURE-ZINGUERIE
ÉTANCHÉITÉ

SERIP s.a.r.l.

Jacques Della-Patrona

DIPLÔMÉ DE L'ÉCOLE SUPÉRIEURE DE COUVERTURE D'ANGERS

ATELIER :
147, Rue du Moulier
51200 Cramant
Tél. 26 57 97 47

SIÈGE SOCIAL :
3, Rue d'Enghien
B.P. 10
51530 Saint-Martin d'Ablois
Tél. 26 59 95 88

LAURENCE
Coiffure

SALON MIXTE

*Sur rendez-vous pour dames
Sans rendez-vous pour hommes*

78, rue Julien Ducos
Saint-Martin-d'Ablois

Tél. 26 59 97 51

Une sexagénaire qui se porte bien : LA LAITERIE

Connaissez-vous ses origines, ses différentes activités?

Non, pas très bien. Alors apprenons à mieux connaître la laiterie, plutôt la Fromagerie PAIN JESSON qui s'affirme être un élément économique vital pour la commune.

Ensemble, découvrons donc ses origines et parcourons le temps jusqu'à nos jours.

1904 : les frères JESSON, Gabriel et Gaston, laitiers avenue Foch à Epernay installent une crèmerie rue de Châlons (actuellement rue du Général Leclerc). Cent à trois cents litres de lait de consommation et de fromage blanc sont produits à partir du lait transporté depuis Crézancy par le train.

1910-1912 : les deux frères installent une laiterie à Corribert. Suizy-le-Franc, Mareuil en Brie et Le Baizil fournissent le lait.

1914-1918 : l'activité cesse à Corribert et une nouvelle laiterie est ouverte à Epernay, rue de l'Abattoir (actuellement rue Henry Dunant). Les yaourts de la marque Balkis font leur apparition.

1924 : achat de bâtiments à Saint Martin d'Ablois où l'on fabrique des fromages blancs et des yaourts. La vente de la production se situe à l'intérieur du département: Epernay, Reims et Châlons sur Marne.

1930 : Monsieur Marcel PAIN, gendre de Monsieur Gabriel JESSON, débute à Saint Martin d'Ablois où il reprend seul l'activité en 1937 qui passe de 2000 à 4000 litres par jour.

1944-1945 : Monsieur Marcel PAIN crée le secteur des fromages à pâte molle : Brie, Carré de l'Est.

1957-1958 : la reprise partielle avec les Etablissements LINCET, d'une importante tournée de ramassage de lait sur Montmirail entraîne une augmentation des apports à Saint Martin d'Ablois. De 12.000 litres on passe à 25 000 litres de lait par jour, ce qui pose le problème des excédents de lait. Un contrat est donc conclu avec COPLAIT (aujourd'hui, C.L.C.P : Coopérative Laitière Centrale de Paris) pour l'achat de ces excédents.

1960-1964 : association avec la C.L.C.P du groupe SODIMA-YOPLAIT-CANDIA, tout en continuant à fabriquer les mêmes produits: Brie, Carré de l'Est, fromage blanc et lait pasteurisé.

1969 : Monsieur Jean Pierre PAIN succède à Monsieur Marcel PAIN.

1970 : la production des fromages à pâte molle est arrêtée au profit des produits frais YOPLAIT qui sont commercialisés par la C.L.C.P.

1975-1976 : démarrage de l'activité crème fraîche YOPLAIT.

1983 : début de l'activité fromage blanc YOPLAIT et reprise de la fabrication des fromages à pâte molle avec l'aide des Etablissements BERTON.

1986 : orientation plus marquée sur la production Brie de Meaux. Les activités YOPLAIT et CANDIA sont remises en cause à moyen terme.

1987-1988 : les mesures de concentration des ateliers YOPLAIT et CANDIA sur les plus grosses unités se concrétisent et la société arrête la fabrication de ces produits.

L'accent est mis sur la fabrication des Bries de Meaux avec des garanties de commercialisation assurées notamment par le contrôle des Etablissements BERTON, société d'affinage dont 50% des Bries et des Coulommiers proviennent de la S.A. PAIN JESSON.

De plus, l'entreprise ablutienne fabrique et commercialise des produits frais sous sa propre marque ou sous des marques de sociétés de distribution.

1990 : la C.L.C.P est intégrée au groupe SODIAAL et la société PAIN et JESSON rejoint ce nouveau groupe à travers la filiale IDEVAL.

1993 : Agrandissement des locaux. Actuellement l'effectif du personnel varie entre 80 et 90 personnes.

EVOLUTION PRODUCTION

	LAIT FRAIS (en litres)	LISSÉ (en tonnes)	CAMP (en tonnes)	LAIT FERM. (en litres)	BRIES (unité)	COULOMM. (unité)	CRÈME (en litres)	DESSERTS (en kg)
1989	439380	4792	418	1274000	305032	130680	2910000	0
1990	610000	3700	320	1200000	327000	142000	2670000	0
1991	350000	6738	311	1515000	310000	460000	3510000	0
1992	537200	8141	484	1776600	285000	381500	5324500	214500

LITRAGE TRANSFORMÉ

	COLLECTE (en litres)	ACHATS (en litres)	TRAITE (en litres)
1989	18718000	10326000	29053000
1990	19581000	8346000	27927000
1991	19135000	12212000	31347000
1992	17324000	17315000	34639000



Moulage des Bries
et
des Coulommiers

Retournement des Bries
sur
grandes Plaques



Conditionnement
du
Lait fermenté

PRINCIPALES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Résumées...

Séance du 19 Février 1993

PREPARATION ET ORIENTATIONS DU BUDGET PRIMITIF :

- Remplacement du brûleur de la chaudière de l'école de Garçons :

Le brûleur qui a été installé en 1969 n'est plus en bon état et n'assure plus un chauffage de qualité.

Le devis établi par l'entreprise CONRAUX s'élève à 9.944,61 TTC

- Installations de stores à la salle de réunion N°1 : Le coût est de 2169,20 TTC

- Tondeuse à gazon Rotative : Compte tenu des surfaces à tondre, l'achat d'une tondeuse à gazon rotative s'avère indispensable. Selon le choix qui sera arrêté, la dépense sera comprise entre 33.000 et 35.000 francs TTC selon le devis présenté par Monsieur Henri SOUVERAIN.

- Plantation de rosiers et d'arbustes d'ornement à l'angle du chemin du CBR et de la Route de Vinay, à l'école de Filles, à l'atelier des employés de voirie, aux alentours des terrains de tennis.

RENOVATION DE LA SALLE DES FETES:

Monsieur le Maire rappelle que la salle des fêtes présente un aspect peu accueillant et qu'il serait donc nécessaire d'entreprendre une étude quant à sa rénovation. En effet une construction à l'emplacement actuel ou à un autre endroit serait beaucoup trop coûteuse et retarderait à moyen et à long terme d'autres investissements nécessaires et notamment la réfection de certaines rues. Une provision d'un montant qui reste à déterminer sera inscrite au budget primitif 1993.

COMPTE RENDU DES REUNIONS DU S.I.P.E.B.A :

Suite à l'arrêté préfectoral autorisant la création du Syndicat Intercommunal de Production d'eau potable de BRUGNY-VAUDANCOURT et de SAINT-MARTIN D'ABLOIS, le bureau dudit syndicat est composé comme suit :

Président : Monsieur Guy DESLOOVERE

Vice-Président : Monsieur Jackie BARROIS

Membres Titulaires : Madame Colette PRON, Messieurs Claude HUGOT, Sven AUGIER, Patrick CLOSQUINET.

Membres suppléants : Messieurs Alain JUNIET, Maurice MAINGUET, François OUDART, Pierre DURANTEL, Michel HATAT, Jean-Michel OUDART.

Par ailleurs, le Conseil Général a décidé de prendre en considération les travaux définis selon l'avant projet sommaire.

Cependant il faut noter quelques modifications par rapport à cet avant projet et notamment la nécessité de construire un château d'eau et non un réservoir semi-enterré.

Suite à une intervention des élus de Saint-Martin d'Ablois auprès de la DDE, cette modification rendue nécessaire à l'alimentation normale de certaines habitations du plateau de Brugny ne devrait pas retarder le branchement de Saint-Martin d'Ablois qui pourrait être effectué par bi-pass dès l'installation des canalisations.

CONTRAT EMPLOI SOLIDARITE :

Sur proposition de la Commission Locale d'Insertion, le contrat d'emploi solidarité de Monsieur BAUJET est prolongé jusqu'à un total de 36 mois. En application du décret du 30 juillet 1992, relatif aux C.E.S, la Commune percevra 85% du salaire et en complément, suivant la décision du Conseil Général du 6 novembre 1992, une subvention mensuelle de 600 francs.

SUBVENTION A LA CLASSE DE MER :

Suite à la demande présentée par Madame HERMANT pour l'organisation d'une classe de mer à QUIBERON du 23 au 29 Mai 1993, il est décidé d'allouer une subvention de 3000 francs.

AMELIORATION DE LA SECURITE SUR LE CD 11, DU MONUMENT AUX MORTS A LA SORTIE VERS VINAY :

En réponse au projet défini au cours de la réunion du 4 décembre 1992, les services de la DDE précisent que l'éventualité d'un marquage au sol par une ligne blanche continue ne paraît pas être la meilleure solution, pour les raisons définies ci-après :

- interdiction de stationnement sur la chaussée là où il y a un marquage avec ligne continue.

- plus aucune possibilité de dépassement

- nécessité de laisser un espace non peint à chaque sortie riveraine ce qui accentuerait l'impression d'un marquage axial discontinu irrégulier.

Par contre, un marquage de type T 3, tracé de montagne, serait mieux adapté car ce tracé n'interdit pas le stationnement et permet certains dépassements exceptionnels. L'étude de ce projet est donc en cours.

FIXATION DES EFFECTIFS DU POSTE SECRETARIAT :

Le recrutement d'un troisième agent pour assurer l'accueil chaque mardi et jeudi ne se révèle pas concluant quant à l'organisation et au suivi des dossiers. Aussi, sur proposition de Monsieur le Maire, il est envisagé de supprimer pour disfonctionnement le poste créé le 1er Janvier 1992. La décision sera prise après avis du Comité Technique Paritaire près du Centre de Gestion.

SEANCE DU 9 AVRIL 1993

IMPOTS LOCAUX :

Compte tenu notamment de l'augmentation annoncée quant à l'enlèvement des ordures ménagères, cette redevance étant incluse dans le budget général et non perçue au moyen d'une taxe spécifique, il est décidé d'appliquer un coefficient de majoration de 1,0211 uniformément à l'ensemble des quatre taxes, soit :

TAXE D'HABITATION	:12,46 (12,20 en 1992) produit attendu : 642.811Fr
FONCIER BATI	: 21,04 (20,61 en 1992) produit attendu : 582.808Fr
FONCIER NON BATI	: 21,04 (20,61 en 1992) produit attendu : 176.525Fr
TAXE PROFESSIONNELLE	: 8,08 (7,91 en 1992) produit attendu : 556.074Fr

BUDGET PRIMITIF 1993 :

Les différents chapitres figurent pages 2 et 3.

LOGEMENT SIS AU PARC DU SOURDON :

Après entretien et entente avec Madame CAPITAINE, Monsieur le Maire précise que l'intéressée n'assurera pas la garde et la régie des recettes des entrées au Parc du Sourdon. Il est donc prévu que le logement sis au Parc sera occupé par le futur gardien. En contrepartie, la Commune doit proposer une autre habitation.

Aussi, il est décidé de louer, à Madame CAPITAINE, le logement de l'ancien Refuge des Cheminots dont le réaménagement est prévu au budget primitif.

PROJET DE MODIFICATION DU TRACE DU SENTIER DIT DE LA RUE FERREE :

A la demande de Madame Hélène BREUL et de Monsieur Jean-Claude BREUL, sous réserve du résultat favorable de l'enquête commodo et incommodo, le Conseil Municipal accepte le principe de l'échange entre une partie du sentier dit de la rue Ferrée et une partie d'une parcelle appartenant aux pétitionnaires.

Il est certain que cet échange faciliterait la circulation des usagers et éviterait quelques désagréments aux riverains.

Cependant toutes les garanties devront être consignées par acte notarié et notamment les dispositions relatives à une éventuelle intervention sur la canalisation d'eau potable.

La commune ne participera pas aux frais résultant dudit échange.

REMBOURSEMENT DE PRET PAR ANTICIPATION :

L'emprunt F.C.T.V.A de 310.000,00 francs (aménagement et extension de la Mairie) arrivant à échéance le 31 octobre 1993, mais pouvant être remboursé par anticipation, Monsieur le Maire est mandaté afin d'accomplir les formalités nécessaires au règlement du capital avant l'échéance prévue.

SEANCE DU 28 MAI 1993

AMENAGEMENT LOGEMENT REFUGE DES CHEMINOTS :

Après examen des diverses offres reçues, sont retenus les entreprises et fournisseurs ci-après :

LOT N°1 : SERIP S.A CRAMANT	36.632,93 TTC
Chauffage Central	
LOT N°2 : Guy CHARPENTIER	15.939,84 TTC
Electricité	
LOT N°3 : SERIP SARL	5.913,21 TTC
Couverture-Zinguerie	
LOT N°4 : Sté des Eaux ville Epernay	5.005,69 TTC
Branchement eaux usées	

LOT N°5 : POINT P	28.284,44 TTC
Fournitures plomberie, sanitaires, menuiseries etc... (pose sera assurée par le personnel communal)	
LOT N°6 : CHANTEMUR	5.178,00 TTC
Fournitures papiers peints, peinture (pose sera assurée par le personnel communal)	
	<hr/>
TOTAL :	96.954,11 FRANCS

Le plan de financement est ainsi arrêté :

SUBVENTION PALULOS	17.000	Frs
SUBVENTION CONSEIL RÉGIONAL	2.550	Frs
Prélèvement sur recettes de fonctionnement	77.404,11	Frs
	<hr/>	
	96.954,11	FRANCS

SUPPRESSION DU POSTE D'AGENT ADMINISTRATIF TERRITORIAL :

Suite à la délibération du 12 février 1993 et à l'avis favorable émis le 25 Mai 1993 par le Comité Technique Paritaire, le poste d'agent administratif (6 heures par semaine) est supprimé à compter du 1er juillet 1993.

VENTE DU TERRAIN SIS A MONTBAYEN :

Le prix de vente du terrain cadastré AH 167, d'une superficie de 627 M2 est fixé à 230 francs TTC le M2.

RAPPORT DE VISITE TECHNIQUE A L'EGLISE :

Lors de la visite technique effectuée par les Etablissements BODET, il a été constaté que les baudriers des trois cloches étaient dépourvus de chape de sécurité. Une rupture du cuir entraînerait la chute du battant.

Le devis présenté soit 5.135,38, pour la pose et la fourniture des trois baudriers est accepté.

REFECTION D'UNE PARTIE DU MUR PLACE DE LA FOULERIE :

Après plusieurs études, il apparaît que la réfection de la partie endommagée peut-être entreprise par les employés communaux, ce qui limitera les frais de réfection. Sauf imprévu, le montant des fournitures s'élèvera à environ 15.000 Francs.

TRAVAUX D'ENDUISAGE :

Sont retenues pour 1993, les voies suivantes :

- Rue violaine et Rue des Lambourgs
- Chemin du Moulin Bleu : mise d'enrobés afin de reboucher les trous.

Par ailleurs, les services de la D.D.E interviendront Rue des Juifs, à l'occasion de l'enduisage 1993, afin de remédier aux imperfections constatées lors de l'enduisage 1992.

Le Parler Champenois

Détri : *N.M.* Déchet.

Détriquer : *V.* Trier pour enlever le déchet.

Devant : *N.M.* Avoir le devant libertin, se dit d'une femme légère. Etre faible du devant : même sens.

Dévarpouiller : *V.* Nettoyer avec peine.

Dévers : *N.F.* Entorse, légère foulure.

Diable : *N.M.* Grand rateau.

Dindin : *N.M.* Poisson dont le nom est grémille. Perche goujonnière, goujon-perchat.

Divers : *N.M.* Comme dévers.

Diziot : *N.M.* Tas de dix gerbes.

Dont auquel : Luxe de pronoms relatifs !

Dormeux : *N.M.* Bourgeons avortés.

Débrouzer : *V.* Débarbouiller, nettoyer.

Eauluse (l') ou l'Aulus : Vente en faute des droits.

Ebarnouffler : *V.* Etonner, surprendre.

Eblairé : *adj. ou N.M.* Simple d'esprit, naïf.

Ebréqué : *adj.* Ebrêché.

Ebrouter : *V.* Enlever le brou à un cep.

Echalasser : *V.* Garnir une vigne d'échalas.

Echardronnette : *N.F.* Outil servant à couper les chardons.

Echeligner : *V.* Echeniller.

Eclisser : *V.* Fendre en long.

Eclusée : *N.F.* Portion de nourriture qu'on vomit.

Ecofiller : *V.* Ecoisser des légumes, des noix. Dilapider une fortune, un héritage.

Ecuffin : *N.M.* Aboutissant en matière de terrain.

Ecuviller, V. Ecuillage : *N.M.* Eparpiller, mettre en désordre.

Edou ou Idou : Où.

Egledon : *N.M.* Edredon. Diction : quand un édredon est plat le matin, c'est signe de pluie.

Eglicher : *V.* Envoyer de l'eau de tous côtés.

Egluer, Egluier, V. Egluyures *N.F.* Peigner de la paille de seigle pour en faire des glus. Déchets de ce travail.

Elocher : *V.* Remuer, s'agiter.

Eloussé : *adj.* Fendu, éclaté, surtout en parlant d'un sarment.

Emberlificotage : *N.M.* Embrouillage.

Embistrouiller : *V.* Ennuyer.

Emboissonner : *V.* Approvisionner en vin de boisson.

Embrouzer : *V.* Salir, brouzer.

Embucher : *V.* Trébucher.

Emmêlagé : *N.M.* Enchevêtrement.

Emovation : *N.F.* Agitation, excitation, énervement.

Empierger, Empiger : *V.* Etre pris par les jambes.

Emputation : *N.F.* Odeur nauséabonde.

Empûté : *adj.* Gâté.

Encuveler : *V.* Mettre le linge dans le cuveau.

Engauder : *V.* Etre bourré, avoir soif.

Engaudrer : *V.* Salir, tâcher de boue.

Englaver : *V.* Encombrer.

Enjarreté : *adj.* Qui a mal dans les jarrets.

Enrayer : *V.* Tracer le premier sillon. Commencer un travail.

Enterer : Diction : Mort ou pas mort, on l'enterre demain, jeudi, ou quand il pleuvra.

Entrepointer (s') : *V.* Avoir une altercation, se disputer.

Entrucher (s') : *V.* Avaler de travers.

Entumi : *adj.* Courbaturé, engourdi.

Envers (à l') : Regarder le soleil à l'envers. Se dit d'un terrain exposé au Nord.

Epanter : *V.* Effrayer.

Epantiau : *N.M.* Epouvantail.

Eperonner : *V.* Espionner.

Epinette : *N.F.* Petit sécateur servant à la cueillette des raisins.

Eplet, Eplétant : *adj.* Rapide, avantageux. Semaine à l'éplet : la plus avantageuse pour l'exécution d'un travail. Travail éplétant : qui se fait vite et bien.

Epointe : *N.F.* Travail de courte durée.

Er'sinner : *V.* Supprimer des raisins, travail déshonorant pour un vigneron.

Ersiner ou r'siner : *V.* Boire de nouveau.

Essai : *N.M.* Petite bouteille plate qui servait à donner des échantillons de vin. Mettre un vin à l'essai : l'exposer à l'air dans les essais pour s'assurer de sa résistance à la casse.

Essêver : *V.* Sevrer des greffes.

Essort : *N.M.* Soupirail de cave.

Etamines : *N.F.* Soucis, épreuves, aventures.

Etayer : *N.M.* Trépied servant à supporter la hotte pendant qu'on la charge.

Etiquet : *N.M.* Système de pressoir.

Etourniau : *N.M.* Etourneau ; individu distrait.

Eurvanger (s') : *V.* Se venger.

Evaltonné : *adj.* Exubérant, exalté.

à suivre...

PRINCIPAUX RÉSULTATS DES VENDANGES A SAINT-MARTIN D'ABLOIS DEPUIS 1970

ANNÉE	SURFACE TERROIR (A.C.)			PRODUCTION A.C. (en Kg)	RENDEMENT A.C. (en Kg) à l'hectare	VENTE DE BOUTEILLES
	PRODUCTIVE	1re F	2me F			
1970	68.10.12	5.24.99		734.068	11.701	
1971	67.82.28	1.39.13	2.16.28	358.172	5.638	172.793
1972	68.87.16	2.38.28	0.96.54	725.256	10.570	216.489
1973	68.18.25	2.27.07	2.89.50	752.040	10.891	237.642
1974	70.23.62	1.58.31	1.84.29	690.821	9.628	227.837
1975	69.75.46	1.39.47	1.21.50	530.711	7.481	227.191
1976	71.52.34	0.33.50	1.20.33	611.923	8.996	239.977
1977	74.03.18	0.66.84	0.41.65	602.109	8.465	271.957
1978	74.58.34	0.30.35	0.58.12	323.096	4.484	308.972
1979	74.14.04	0.74.93	0.30.35	822.259	11.133	335.793
1980	71.71.94	0.65.16	0.74.93	381.432	5.187	320.019
1981	73.11.16	0.97.73	0.72.70	394.822	5.491	251.240
1982	72.16.99	2.05.23	1.11.73	1.011.394	14.292	266.783
1983	71.36.63	2.27.63	2.33.58	1.062.725	14.922	247.296
1984	72.19.58	3.14.49	1.99.04	637.488	8.720	240.408
1985	73.50.54	1.38.90	2.44.34	700.801	9.083	262.278
1986	75.30.35	1.58.77	1.39.64	1.002.490	12.756	285.759
1987	73.90.56	3.62.67	1.58.00	949.876	11.629	305.546
1988	72.02.71	2.00.69	3.62.67	631.603	7.947	343.266
1989	74.36.26	2.86.75	2.00.69	910.139	11.287	358.078
1990	73.64.66	3.15.33	3.95.73	921.459	12.072	343.416
1991	74.93.63	2.06.47	3.15.33	947.733	12.304	312.153

— SOURCES C.I.V.C.

Vente - Achats - Réparation

**GARAGE
CARROSSERIE**

Jacques FOUJU

Saint-Martin-d'Ablois

Tél. 26 59 93 41
26 59 94 13

**Guy
CHARPENTIER**

**CHAUFFAGE
ELECTRICITE GENERALE**

26 59 93 92

79, rue Julien Ducos
St-MARTIN - D'ABLOIS



2, avenue du Vercors
Tél. 26 55 23 46

GESTION

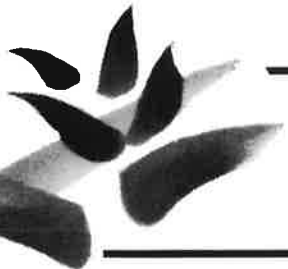
des services d'eau potable
des services d'assainissement



ETUDE - CONSEIL
CONCEPTION ASSISTÉE PAR ORDINATEUR
IMPRESSION

imprim'éclair

6, rue Frédéric Plomb - 51200 EPERNAY - tél. 26 55 08 79 - fax 26 55 14 91

S.A. *Pain Jesson* 

Laiterie

51530 Saint-Martin d'Ablois

Tél. 26 59 92 99

Télex : 830 562

CREME FRAICHE

FROMAGE BLANC BATTU

FROMAGE BLANC DE CAMPAGNE

BRIE DE MEAUX

COULOMMIERS